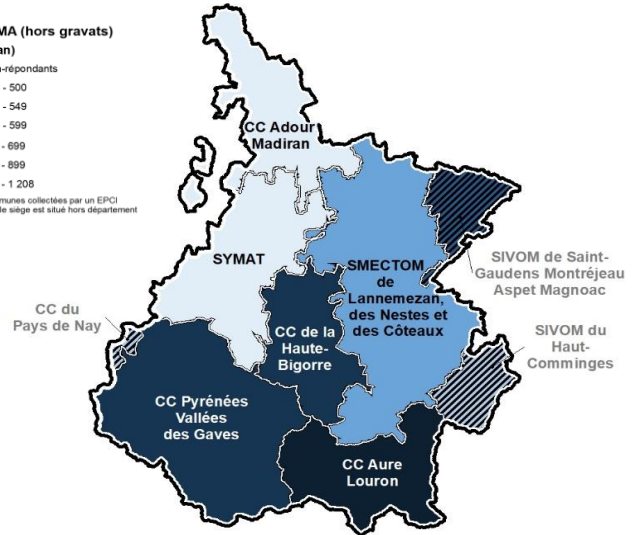
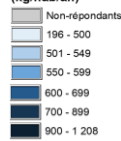


Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés - Données 2019

- 469 communes
- 228 415 habitants (population SINOE 2019¹)
- 7 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence de traitement
- 32 déchèteries

Ratio DMA (hors gravats) (kg/hab/an)



DMA (avec gravats) 145 568 t 637 kg/hab

DMA (hors gravats) 129 487 t 567 kg/hab

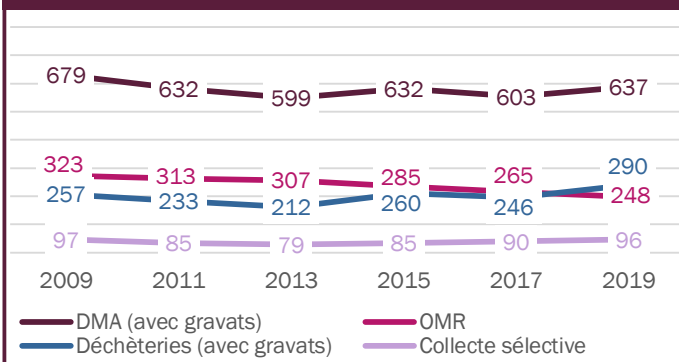
Occitanie:

DMA (avec gravats) : 624 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 556 kg/hab

11 communes des Pyrénées-Atlantiques sont collectées par un EPCI des Hautes-Pyrénées, cela représente 1 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

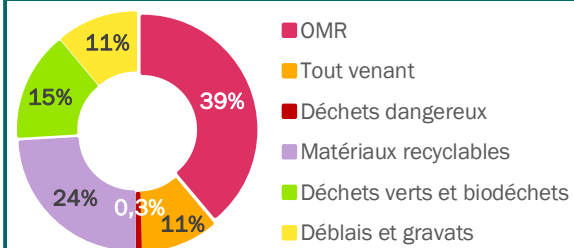
2 communes des Hautes-Pyrénées sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Atlantiques et 55 autres sont collectées par des EPCI de Haute-Garonne, cela représente 4,7 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



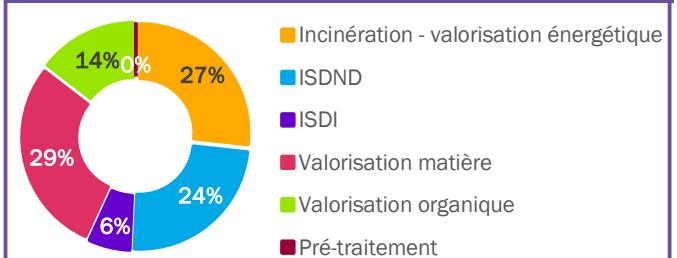
La quantité globale de DMA (avec gravats) collectée entre 2009 et 2019 a diminué d'environ 10 kt à l'échelle des Hautes-Pyrénées. Le ratio de DMA collecté par habitant a aussi diminué de 6,2%. Cette diminution, significative, est bien plus importante que la légère diminution constatée, en moyenne, au niveau régional (-0,5%) et s'explique par la baisse des OMR. Le ratio d'OMR a, en effet, diminué de manière significative (-23,4%, soit 20 kt à l'échelle du département). Le ratio de collecte sélective (emballages/papiers et verre) diminue également (-0,7%) ; les Hautes-Pyrénées étant le seul département d'Occitanie à obtenir une baisse sur ce flux. Les apports en déchèteries ont, quant à eux, augmenté (+12,7%) soit légèrement moins que la moyenne régionale (+15,8%).

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
 « Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 43% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique. 57% des déchets sont orientés vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Cette répartition entre les filières d'élimination peut être amenée à changer au fil des années, notamment car le département ne dispose que de très peu de capacités de traitement pour les DMA résiduels.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 160 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 7 décembre 2021). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2019 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2021.

² Les ratios de 2009 à 2017 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2019 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets - Données 2019

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

78 601 t 344 kg/hab

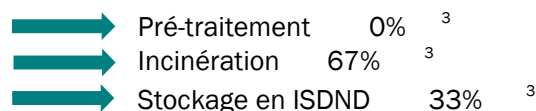
Occitanie
355 kg/hab



OMR

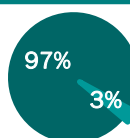
56 566 t
248 kg/hab

Occitanie
269 kg/hab



VERRE

8 690 t
38 kg/hab



Occitanie
31 kg/hab



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie
1 kg/hab

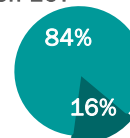
1 714 composteurs individuels distribués en 2019
169 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES ET PAPIERS

97 % des hab. en ECT

13 346 t
58 kg/hab



Occitanie
53 kg/hab



DECHETS OCCASIONNELS

66 967 t 293,2 kg/hab
Dont 66 261 t 290 kg/hab collectés en déchèterie

Occitanie
268 kg/hab

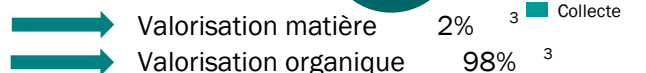


DECHETS VERTS

21 667 t
95 kg/hab



Occitanie
77 kg/hab

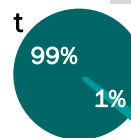


ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

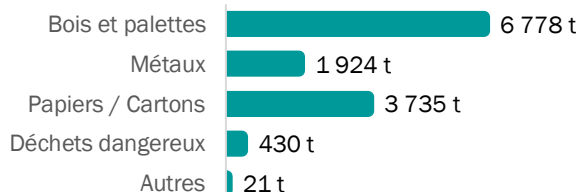
15 667 t
69 kg/hab

Occitanie
77 kg/hab

- Encombrants : 12 474 t
- Mobilier : 1 596 t
- DEEE : 1 597 t



AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

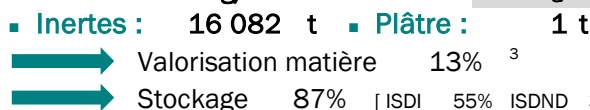
+ Pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



DEBLAIS ET GRAVATS

16 082 t
70 kg/hab

Occitanie
68 kg/hab



TEXTILES

548 t
2 kg/hab

Occitanie
2 kg/hab

Zones de réemploi
2 zones de réemploi en déchèteries

■ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- ECT : Extension des Consignes de Tri
- EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75

L'ORDECO est financé par

